

<https://enseignants.se-unsa.org/Non-a-un-pacte-a-visee-politique>



Non à un pacte à visée politique

- Concertation attractivité et rémunération -

Date de mise en ligne : mercredi 8 mars 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Lundi 6 mars, le SE-Unsa et les autres organisations syndicales ont quitté la réunion ministérielle sur le pacte*. Les projets présentés par le ministère persistent dans la ligne d'un « travailler plus pour gagner plus », ils s'adressent à une partie de l'électorat et refusent de reconnaître la charge réelle du métier.

Quel pacte ?

Après déjà plusieurs réunions depuis le mois de janvier, le ministère a présenté ses projets pour le pacte* voulu pour le président. Il s'agirait d'unités de 1 250 € brut annuel pour 24 h de « face à face élèves » ou de missions liées à des projets menés dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR).

Pour le 1er degré, les exemples cités sont le soutien en classe de 6e ou les projets CNR. Pour le 2d degré, les mêmes exemples sont repris auxquels s'ajoutent *devoirs faits* et le remplacement de courte durée.

Le ministère a également présenté les modalités de mises en œuvre faites d'aller-retours entre l'école ou l'établissement et l'institution pour identifier et faire remonter les besoins, recevoir une enveloppe, solliciter et recueillir des candidatures puis signer des lettres de missions et suivre l'effectivité.

Usine à gaz

Pour le SE-Unsa, le ministère semble plus soucieux de faire absorber ses priorités politiques (soutien en 6e, projet CNR, remplacement de courte durée...) que de soutenir l'action des professionnels de l'École. Il envisage ainsi une usine à gaz pour s'assurer que ce sont bien ses priorités qui sont mises en œuvre, alors que l'ensemble du système éducatif exprime une perte de sens sous le coup des dérives bureaucratiques.

Ainsi, plutôt que d'utiliser leur temps précieux à se concentrer sur le cœur de leur métier - à savoir les besoins des élèves - les équipes éducatives devraient subir de nouvelles procédures contrôlantes et déconnectées, qui font en plus légitimement douter qu'à la fin la rémunération sera bien au rendez-vous.

Machine à inégalités salariales

C'est le ministère lui-même qui a reconnu les inégalités réelles de rémunération entre les femmes et les hommes, entre les enseignants du 1er et du 2d degré, entre les corps de certifiés, de PLP, CPE et PsyEN. Or, de tels projets ne feront que les amplifier jusqu'à des exclusions pour certains personnels comme les titulaires remplaçants qui ne peuvent s'inscrire dans des projets annuels dès la rentrée.

L'avis du SE-Unsa

Si les derniers projets présentés n'étaient pas profondément révisés, le ministre mettrait un nouveau coin dans l'attractivité des métiers de l'enseignement et de l'éducation. Ces métiers ont toujours autant de sens pour ceux qui l'envisagent comme pour ceux qui l'exercent mais les politiques successives, qu'elles soient pédagogiques, salariales ou RH découragent gravement ceux qui font l'École comme ceux qui voudraient les rejoindre.

Le SE-Unsa estime que sur ce sujet comme de nombreux autres, il faudrait que l'Exécutif ne jauge pas sa force à sa capacité à faire passer ce qui est rejeté, mais plutôt à celle de préparer l'avenir. Recruter et donner envie de rester à l'Éducation nationale est un défi majeur qu'il ne peut relever sans une reconnaissance, traduite par des augmentations concrètes sur les feuilles de paye et le soutien à l'action professionnelle au quotidien.

* Le ministère prévoit 2 volets à la discussion des rémunérations :

Non à un pacte à visée politique

- > une partie « socle » visant à atteindre les 10 % d'augmentation ;
- > une partie « pacte » visant à reconnaître des missions déjà existantes ou nouvelles.

> > Lire aussi enseignants.se-unsa.org/Remuneration-un-pacte-inacceptable